

PROAGRI

UNE MARQUE DU RÉSEAU DES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Un projet en
Agriculture
biologique ?
Installation,
Conversion,
Conseil

*La Chambre d'agriculture de l'Allier,
votre partenaire pour la réussite
de votre projet*

- *S'installer en bio*
- *Convertir son exploitation en bio*
- *Améliorer ses résultats technico-économiques*

www.allier.chambre-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALLIER



Vous souhaitez vous installer ou vous réfléchissez à une conversion totale ou partielle de votre exploitation

Quelle réglementation, quels changements sur la ferme, quelles aides, quels résultats espérer ? Ne laissez pas vos questions sans réponse !

La rencontre Info Bio – Gratuit*

Pour connaître les bases réglementaires sur votre production, les étapes de la conversion bio, les aides et identifier les besoins éventuels d'accompagnement plus approfondi.

Étude de faisabilité de conversion bio - 100 € HT*

État des lieux de vos pratiques et identification des changements à mettre en oeuvre pour passer en bio, indicateurs économiques essentiels, atouts et contraintes de l'exploitation par rapport au projet.

L'étude de projet de conversion - 250 € HT*

En plus du contenu de l'étude de faisabilité, réalisation d'une étude économique analysant les conséquences du passage en bio de l'exploitation et proposition de 1 ou 2 scénarios possibles.

Le suivi technico-économique pendant la conversion - 50 € HT / jour*

Un suivi personnalisé en fonction de vos besoins sur la plan technique et/ou économique.

* Avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous produisez déjà en AB : optimisez vos pratiques

Nos conseillers vous proposent un accompagnement individuel adapté à vos besoins et à vos productions pour améliorer vos résultats.

- > *Élevage/troupeau : sanitaire, alimentation, conduite des animaux, logement, cohérence cultures/animaux*
- > *Cultures : rotation, fertilisation, désherbage, matériel, protection sanitaire*
- > *Marges, temps de travaux*

100 € HT / jour*

Accompagnement de groupes

Pour avancer collectivement sur des problématiques communes avec l'appui d'un conseiller.

Contactez-nous pour connaître les modalités.



Les **+** DU RÉSEAU CHAMBRES D'AGRICULTURE

- > **Des publications techniques bio sur la plupart des productions : demandez à les recevoir !**
- > **Des publications régionales trimestrielles pour savoir l'essentiel (newsletter BIOactu et bulletin technique Repères Tech&Bio) : abonnez-vous !**
- > **Des journées techniques et des formations toute l'année : demandez le programme et exprimez vos attentes.**
- > **La possibilité de mobiliser des conseillers spécialisés dans le réseau régional des Chambres d'agriculture : vos besoins ne resteront pas sans réponse !**
- > **RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER**

PROagri



S'installer en bio

Comme tout projet d'installation, l'installation en bio bénéficie du dispositif d'accompagnement de reprise ou de création d'une exploitation agricole. Elle peut parfois présenter des spécificités.

Le **Point Accueil Installation** vous informe sur les démarches à entreprendre, les dispositifs d'aides, les offres de formation et d'accompagnement dans la région, et vous oriente vers les interlocuteurs adéquats pour votre projet.

> **Il y a ce jour 360 fermes bio dans le département, soit 6,5 % des exploitations. Ce nombre a été multiplié par 2 en 10 ans.**

Vos interlocuteurs

Pour une installation, Point Accueil Installation :

04 70 48 42 42 - pointaccueilinstallation@allier.chambagri.fr

Point Accueil Bio : 04 70 48 42 42

Pour une installation en bio ou pour un projet de conversion :

Anne-Laure REVERDY - alreverdy@allier.chambagri.fr

Vous êtes déjà en AB, vous avez besoin d'un conseil technique, d'être accompagné :

Emmanuel DESILLES - edesilles@allier.chambagri.fr



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

